

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2020-06/30C

Objet : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'AGENCE D'URBANISME CATALANE.

L'an deux mille vingt, le 17 juin, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle Marcel Oms à Alénça, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	35
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	34		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Bernard BEAUCOURT, Eliane BERDAGUER, Frédéric BERLIAT, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Myriam DARDENNE donne pouvoir à Robert OLIVE

Absents excusés : Jacques FIGUERAS, Thierry SIRVENTE

Secrétaire de séance : François BONNEAU

Date de convocation : 10 juin 2020

Le Président expose à l'Assemblée,

Par délibération en date du 29 mars 2006, le Conseil de communauté a décidé d'adhérer à l'Agence d'Urbanisme Catalane et en a approuvé les statuts.

Il appartient donc au Conseil de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la communauté au sein de cette structure.

Le Président propose,

Membre Titulaire :	- François BONNEAU
Membre Suppléant :	- Frédéric BERLIAT

A défaut d'autre candidature, et ayant obtenu chacun 35 voix, ils sont déclarés élu.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20200617-2020-06-30C-DE
Date de télétransmission : 22/06/2020
Date de réception préfecture : 22/06/2020

